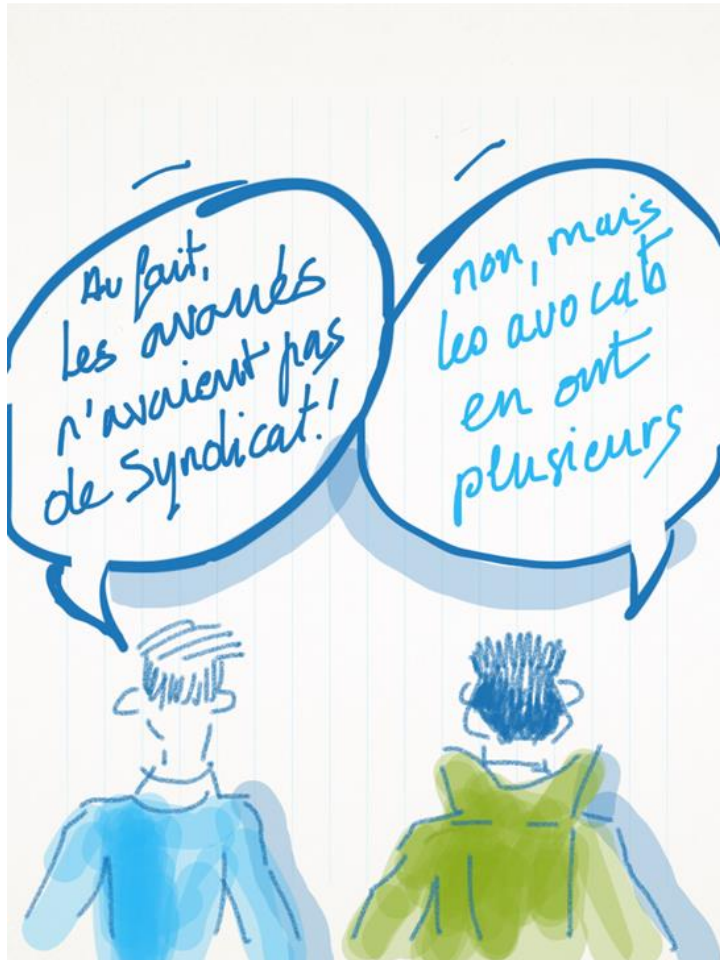


## A VOUS DE VOIR



Syndicat des Avocats de France (SAF), l'Union des Jeunes Avocats par barreau et leur Fédération, la FNUJA (Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats)...

## FAUT-IL ADHERER AU SYNDICAT DES NOTAIRES ?



## Il y a déjà le CSN qui nous défend fort bien !

Le Syndicat représente exclusivement les Notaires titulaires d'un Office ou de parts et les retraités ; sa spécialisation lui donne les **coudées franches** vis-à-vis des pouvoirs publics, des salariés et du grand public.

Il est habilité à **agir en justice au nom des Notaires**, pris individuellement ou collectivement.

## Oui, mais l'unité de la profession n'est-elle pas en risque ?

Le Syndicat défend les Notaires parallèlement au CSN qui soutient le Notariat et **deux voix valent mieux qu'une**.

Par exemple devant les Commissions DARROIS et UNTERMAIER, le Syndicat a fait valoir aussi à sa manière tout ce qu'apporte à notre Société un Officier Public.

## Alors, que fait le Syndicat ?

Par sa communication libre (Ventôse et Ventôse Express) et ses actions directes, le syndicat a toujours :

- mis en garde les pouvoirs publics sur la dangerosité de la confusion créée par l'acte sous signature d'avocat.
- exprimé son hostilité à la financiarisation des Offices, créatrice de mélanges incompatibles entre des professionnels différents et des financiers extérieurs.

- alerté nos ministres de la Justice et de l'Economie sur les effets pervers de la suppression du tarif ou même de la modification de son équilibre.

## Citez-moi des réalisations concrètes !

- Le site du SNN : pour comparer objectivement les systèmes de droit latin et anglo-saxon !
- Ventôse Express : pour sa réactivité face aux événements !
- Nos Congrès : pour la liberté d'expression du Notaire de base !

## Quel intérêt ai-je à adhérer ?

- De très nombreux adhérents volontaires nous ont déjà rejoints, ce qui a permis au Syndicat **d'acquérir la représentativité syndicale en 2012** (participation et discussions avec les syndicats de salariés aux côtés du CSN...).
- Ainsi en renforçant le Syndicat, vous participez à la défense de vos intérêts.
- Cerise sur le gâteau : la grande diversité des études représentées et la tradition de liberté de parole du SNN vous permettront un enrichissement personnel sur la base de liens d'amitié, car plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes.

**Le Syndicat a besoin de vous,  
et vous avez besoin du Syndicat !**

**Adhérez en ligne dès maintenant**

**[www.syndicat-notaires.fr](http://www.syndicat-notaires.fr)**